



**Les Amis  
de la Terre  
France**



**LOI DE FINANCES 2023 :  
VERS LA FIN DES SUBVENTIONS AUX  
NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIES FOSSILES ?**

Dossier de presse

**CONTACT PRESSE**

Anna-Lena Rebaud

[anna-lena.rebaud@amisdelaterre.org](mailto:anna-lena.rebaud@amisdelaterre.org)

07 57 18 68 72



Paris, le 22 septembre 2022

Alors que la crise énergétique s'installe durablement et que l'Europe paie le prix fort de sa dépendance aux énergies fossiles, le gouvernement français s'apprête à annoncer lundi 26 septembre sa nouvelle politique en matière de soutien aux projets de pétrole et gaz à l'étranger. Il lui reste en effet trois mois pour mettre en œuvre l'engagement pris à la COP 26 sous la pression internationale.

Depuis des décennies, les Etats maintiennent notre dépendance aux énergies fossiles à travers les institutions financières publiques : celles des pays du G20 accordent 2,5 fois plus de soutiens aux projets d'énergies fossiles qu'aux énergies renouvelables, au mépris du climat, des droits humains et de leur propre indépendance énergétique. Entre 2016 et 2020, la France a soutenu des projets pétroliers et gaziers à hauteur de près de 2 milliards d'euros, principalement sous forme de garanties à l'export (voir p.4 du présent dossier de presse).

La science est très claire : extraire jusqu'au bout le charbon, pétrole et gaz en cours d'exploitation suffirait à entraîner un réchauffement de 1,5°C, qui aurait déjà des conséquences catastrophiques pour les conditions de vie humaine sur terre. L'expansion des énergies fossiles doit cesser immédiatement et la production de charbon, pétrole et gaz doit rapidement diminuer d'ici 2030 (p.5). La finance publique a un rôle clé à jouer dans la transition énergétique.

En réduisant les risques d'investissement pour les acteurs privés et en envoyant le signal des priorités gouvernementales, elle peut orienter considérablement le futur marché de l'énergie.

À la COP 26, 39 pays et institutions se sont engagés à cesser les soutiens internationaux à tous les projets d'énergies fossiles d'ici fin 2022, y compris le pétrole et le gaz. Cette "Déclaration de Glasgow" a le potentiel de rediriger \$28 milliards d'argent public des énergies fossiles vers une transition énergétique juste, mais la guerre en Ukraine semble agir à tort comme prétexte pour les gouvernements pour remettre leur promesse à plus tard (p.5).

Alors que l'Agence française de développement (AFD) s'est dotée d'une politique ambitieuse depuis 2019, le gouvernement doit désormais aligner une autre institution financière sur la Déclaration de Glasgow : la Banque publique d'investissement (Bpifrance), qui soutient les hydrocarbures à travers des garanties à l'export. Le gouvernement annoncera lundi 26 septembre le projet de loi de finances (PLF), qui contiendra la révision de la politique climat pour les garanties export. Alors que le Royaume-Uni et le Danemark ont montré la voie avec des politiques ambitieuses, le gouvernement français pourrait lui aussi établir une référence à suivre pour les autres pays, ou rater le coche et s'illustrer une nouvelle fois pour son manque d'ambition (p.6).



### 7-18 novembre : COP 27

- 7-8 World Leader Summit, venue d'Emmanuel Macron
- 15 novembre : jour de l'énergie
- Le PLF devrait être voté en 1ère lecture au cours de la COP 27

### 3 novembre

Sommet de la coalition internationale Export Finance for Future (E3F), lancée en avril 2021 par la France pour "verdir" les garanties à l'export.

Oct-déc :  
examen  
du PLF 2023

### 10 octobre

Ouverture des discussions à l'Assemblée nationale

### 26 septembre

Announcement du PLF 2023 en Conseil des ministres et conférence de presse

### **LES GARANTIES EXPORT : UN MÉCANISME D'ATTÉNUATION DES RISQUES CLÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS D'HYDROCARBURES**

Grâce à son agence de crédit à l'exportation (Bpifrance Assurance Export), l'Etat français soutient les activités à l'export des entreprises actives sur son territoire, en jouant le rôle d'assureur en dernier recours. Ces assurances publiques, appelées garanties à l'exportation, permettent aux entreprises d'obtenir plus facilement des prêts de la part de banques commerciales. Elles limitent ainsi les risques liés à la vente de biens et services sur les marchés étrangers, en particulier lorsqu'il s'agit de sommes importantes, ou que ces ventes se font dans des pays au contexte économique ou géopolitique instable. C'est pourquoi les agences de crédit à l'exportation interviennent régulièrement dans le montage financier de projets pétroliers et gaziers.

Les décisions relatives aux garanties à l'export pour des projets conséquents sont éminemment politiques. Elles sont prises en comité inter-ministériel, signées par Bruno Le Maire en personne et sont un outil de diplomatie économique important pour le gouvernement.

En cas d'incident ne permettant pas la bonne exécution du contrat et/ou le remboursement du prêt, l'Etat se doit de pallier à l'incapacité de l'entreprise à payer sa dette contractée auprès des banques commerciales : en somme, c'est le contribuable qui paye les indemnités.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie pose par exemple de sérieuses questions sur les garanties export accordées à des projets d'hydrocarbures russes ces dernières années, notamment par la France. Si le gouvernement n'avait pas cédé à la pression publique et avait octroyé une garantie à Total pour un second projet gazier en Russie (Arctic LNG 2), cela aurait pu avoir d'importantes conséquences financières. En effet, la réalisation du projet est très incertaine au vu des sanctions européennes et le retrait de nombreux sous-traitants dont les technologies sont clés.

#### Quelle est la politique actuelle pour les garanties à l'export



Révisée en 2020, elle faillit largement à répondre à l'urgence climatique et enclencher la transition (voir notre décryptage) : soutien à l'extraction de pétrole jusqu'en 2025, et de gaz jusqu'en 2035, à certaines centrales à gaz, absence de restrictions pour les projets de transport d'hydrocarbures...

En l'état, la France pourrait ainsi soutenir des projets comme l'oléoduc géant chauffé EACOP entre la Tanzanie et l'Ouganda, dont les conséquences catastrophiques sur l'environnement et les droits humains sont largement documentées.



Paris, le 22 septembre 2022

### ENJEUX DE LA NOUVELLE POLITIQUE FRANÇAISE

#### Mettre fin à l'expansion des énergies fossiles : une nécessité urgente...

Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a indiqué qu'aucun nouveau champ pétrolier ou gazier ne devait être mis en exploitation après 2021. Consommer les réserves d'hydrocarbures déjà en cours d'exploitation suffisent à nous faire dépasser les 1,5°C et 40 % des mines de charbon et champs pétrolier et gazier devront être fermés prématurément pour espérer les respecter. Selon les Nations Unies, la production de charbon, de pétrole et de gaz doit respectivement diminuer de 11 %, 4 % et 3 % annuellement d'ici 2030. En 2040, la production d'électricité à partir de gaz devra être 90% inférieure au niveau de 2020.

Pourtant, on recense 169 projets de ce type - de véritables bombes climatiques - et plus de 500 centrales à gaz en cours de développement à travers le monde. Le temps nécessaire à la rentabilisation de ces projets risque de nous enfermer dans la consommation d'énergies fossiles (le risque de verrouillage) et freine le développement des énergies renouvelables, déjà compétitives et plus propices à garantir le développement (voir cette étude de cas en Afrique). Mettre fin aux soutiens publics à ce type de projet est primordial pour les empêcher de voir le jour.

Continuer à investir dans les énergies fossiles aujourd'hui constitue aussi un risque économique. La concurrence croissante des technologies d'énergies renouvelables et l'impératif climatique d'élimination progressive des combustibles fossiles signifient qu'il existe

un risque croissant que les investissements dans les nouvelles infrastructures fossiles ne soient pas rentabilisés et deviennent des actifs échoués (voir ici aussi).

#### ... Renforcée par la guerre en Ukraine.

Contrairement aux propos tenus par les énergéticiens, la guerre en Ukraine et l'élimination progressive du recours aux énergies fossiles russes donnent encore plus de raisons aux décideurs de mettre fin dès maintenant aux garanties à l'export dans les secteurs du pétrole et gaz.

Les soutiens publics passés aux énergies fossiles ont entretenu la dépendance de l'Europe aux hydrocarbures, nous plongeant ainsi dans une grave crise énergétique, dont les consommateurs sont les premiers perdants. Associée à la rapidité du changement climatique (sécheresse, mauvaises récoltes, incendies, inondations), cette situation crée un terrain propice à l'accroissement des inégalités, aux troubles sociaux et à l'instabilité économique.

Investir dans de nouveaux projets d'hydrocarbures ne répondra pas à l'urgence de la crise actuelle, en raison du délai de développement, et bloque les économies européennes dans de nouvelles décennies de dépendance. Diverses études (ici, ici, ici) montrent que la France et l'ensemble des pays européens peuvent se passer d'hydrocarbures russes d'ici 2025 sans investir dans de nouveaux champs pétroliers et gaziers ou de nouvelles infrastructures de transport. Il faut au contraire investir pleinement dans les mesures de sobriété, d'efficacité énergétique et dans les énergies renouvelables.



Paris, le 22 septembre 2022

### Le contexte international rend la politique française déterminante

Les pays ayant signé la Déclaration de Glasgow sur les financements publics internationaux à la COP 26 peuvent prendre une position de leader en montrant le bon exemple et en mettant en œuvre cet engagement en ligne avec l'objectif de 1.5°C. Ils peuvent faire pression pour que l'Union européenne, l'OCDE, le G7, le G20 concluent des accords solides sur l'élimination des aides à l'exportation et d'autres formes de soutien public au pétrole et au gaz. Cela pourrait amener les pays et les institutions financières en retard à s'engager et générer ainsi un effet boule de neige. C'est ce qui a permis par le passé d'obtenir des avancées sur la fin des financements publics internationaux au charbon.

Une mise en œuvre adéquate de la Déclaration pourrait contribuer à réorienter des flux financiers privés bien plus importants - en réduisant les risques pour les acteurs privés et signalant les priorités gouvernementales au marché - et pourrait inciter d'autres pays et institutions à prendre le même engagement.

Or, parmi les signataires de la Déclaration de Glasgow, seuls le Royaume-Uni et le Danemark ont adopté des politiques ambitieuses de fin des soutiens publics aux énergies fossiles couvrant l'ensemble de ses institutions financières publiques. La vaste majorité des signataires n'ont pas encore publié leur politique, et la guerre en Ukraine fait craindre un affaiblissement des engagements. Fin juin 2022, la déclaration des dirigeants du G7 a ouvert la voie à des failles très dangereuses, en qualifiant les investissements dans le gaz naturel liquéfié (GNL) comme "réponse appropriée et temporaire".

La France ne doit pas s'engouffrer dans ces failles et au contraire fixer un cap à la hauteur des enjeux. Lundi 26 septembre, l'annonce de la nouvelle politique en matière de garanties export fera de la France un leader capable d'entraîner d'autres pays, ou un retardataire tirant le potentiel de la Déclaration de Glasgow vers le bas.



Paris, le 22 septembre 2022

### LES CONDITIONS D'UNE POLITIQUE EFFICACE

Pour remplir pleinement son rôle dans une transition énergétique juste, la finance publique doit cesser de soutenir tout projet lié aux énergies fossiles, sans laisser de portes ouvertes. La nouvelle politique française en matière de garanties export doit exclure l'exploration, la production, le transport - y compris le gaz naturel liquéfié (GNL) - le stockage, le raffinage et les utilisations finales du pétrole et du gaz comme les centrales de production d'électricité.

La formulation de la Déclaration de Glasgow laisse craindre des failles dans les politiques qui seront adoptées par les signataires. En particulier, elle laisse la porte ouverte à des "exceptions limitées" et aux projets associés à des mesures d'atténuation des émissions. La France ne doit pas tomber dans les écueils de la Déclaration et jouer sur les mots.

#### TOP 3 DES FAILLES LES PLUS DANGEREUSES

**1** Ne prendre en compte qu'une partie de la chaîne de valeur, par exemple en continuant à soutenir les centrales à gaz ou les infrastructures de transport

La politique actuelle permet à Bpifrance de soutenir des centrales à gaz lorsque celles-ci "améliorent le mix énergétique du pays", c'est-à-dire lorsqu'elles viendraient remplacer une centrale à charbon ou au fioul. Ce critère laisse penser que le gaz serait une énergie plus tolérable d'un point de vue climatique que d'autres combustibles fossiles, et que son utilisation pourrait être transitoire.

Pourtant, le gaz est composé majoritairement de méthane, un gaz à effet de serre 84-87 fois plus puissant que le CO2 sur 20 ans. Or, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ce méthane fuit. Si brûler du gaz émet moins de CO2 que du charbon, la prise en compte des fuites de méthane fait perdre tout "avantage climatique" de passer du charbon au gaz. Or, celles-ci sont largement sous-estimées : selon l'AIE, les fuites de méthane liées au secteur énergétique sont supérieures de 70 % aux chiffres officiels.

Construire aujourd'hui des centrales à gaz, c'est également verrouiller les pays dans la consommation de gaz fossile pour plusieurs décennies étant donné leur temps de rentabilisation (30 à 40 ans), ou créer le risque d'actifs échoués. Cela détourne des investissements dans les économies d'énergie, la rénovation thermique, l'efficacité énergétique et ralentit également le développement des énergies renouvelables, déjà compétitives et dont le gigantesque potentiel dans les pays du Sud est largement sous-exploité.

Le même raisonnement (impact climatique, risques de verrouillage et d'actifs échoués) s'applique aux projets de transport (gazoducs, oléoducs, terminaux de gaz naturel liquéfié...), auquel aucune restriction ne s'applique dans l'actuelle stratégie française. La viabilité économique des projets d'exploration est directement liée à celles des infrastructures de transport, qui permettent d'acheminer les énergies fossiles et donc de le vendre. Investir dans une infrastructure de transport verrouille la poursuite de la production en amont, voire incite à l'augmenter.

**La nouvelle politique française doit prendre en compte l'ensemble de la chaîne de valeur des projets d'énergies fossiles, de l'exploration à l'utilisation finale.**



Paris, le 22 septembre 2022

## 2 Faire le pari de la capture et stockage de carbone (CSC) ou de la compensation carbone

Les promesses de neutralité carbone liées à des projets d'hydrocarbures régulièrement itérées par l'industrie sont intenables. Faire miroiter que les dangers climatiques d'une nouvelle infrastructure pétrolière ou gazière s'envoleraient grâce à la compensation carbone ou la capture et stockage de carbone (CSC) retarde les mesures dont l'efficacité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre est véritablement prouvée.

Le recours à l'achat de crédit carbone pour "compenser" des émissions est une pratique inefficace et trompeuse. Un exemple frappant est le cas des cargos de GNL "neutres en carbone" de Total acheminés depuis le projet Ichtys LNG. La compensation carbone permet à des entreprises (entre autres) d'acheter des crédits carbone afin de s'approprier une baisse d'émissions de gaz à effet de serre ou une absorption de CO2 réalisée par un autre acteur.

L'efficacité des projets de compensation carbone réalisés ces dernières années dans la réduction effective des émissions a été remise en cause : double comptage, stockage de carbone limité dans le temps et souvent plus court qu'anticipé avec par exemple les risques accrus d'incendie dus aux changements climatiques et qui menacent les plantations d'arbres....

La CSC quant à elle est une technologie immature, énergivore et très coûteuse, bien qu'elle soit développée depuis des années. Elle ne peut justifier la poursuite de l'exploitation de pétrole ou de gaz, ou la construction de nouveaux terminaux de GNL. L'échec avoué de Chevron en Australie, après des années de retard et de problèmes techniques, à atteindre le taux de capture de carbone promis, en est un exemple criant.

Il en va de même pour les centrales électriques. Aux États-Unis, en raison de la consommation d'énergie supplémentaire et de la réutilisation du carbone pour extraire du pétrole de puits en fin de vie, le dispositif de CSC a contribué à une augmentation - et non à une réduction - des émissions de CO2. De 15 à 25 % d'énergie supplémentaire pourrait être nécessaire pour capter le CO2 d'une centrale électrique.

### **3** Autoriser les soutiens à des dates au-delà de 2022

La Déclaration de Glasgow est limpide : les signataires se sont engagés à mettre fin aux soutiens "d'ici la fin de 2022". L'Agence internationale de l'énergie a clairement indiqué qu'aucun nouveau projet d'extraction de pétrole ou de gaz ne devait voir le jour après 2021. La production d'électricité à partir de gaz doit avoir diminué de 90% en 2040 par rapport au niveau de 2020 - or ce type d'infrastructure a une période de rentabilité de 30 à 40 ans. L'argument du gaz comme énergie plus propre que le charbon ne tenant pas, de nouvelles centrales ne doivent donc pas sortir de terre.

Aucune dérogation dans le temps ne doit être accordée. Par exemple, l'Etat ne peut pas décider de cesser les projets d'extraction pétrolière dès 2023 mais accorder un délai pour l'extraction gazière jusqu'en 2025 ou pour les centrales à gaz jusqu'à 2030, etc.

Le gouvernement français a fait cette erreur en 2020, en permettant l'exploration et l'extraction pour du pétrole jusqu'en 2025 et pour le gaz jusqu'en 2035. Faire une distinction entre le pétrole et le gaz n'a pas de sens d'un point de vue climatique ou des droits humains. Reproduire une telle logique contreviendrait à la Déclaration de Glasgow et rendrait la politique française bien faible en comparaison de celles du Royaume-Uni et du Danemark.





Paris, le 22 septembre 2022

### **REDIRIGER LES SOUTIENS PUBLICS VERS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : UN ENJEU POUR L'EMPLOI**

Face à la nécessaire transition énergétique, le secteur pétrolier et gazier est voué à connaître de profondes transformations qui, si elles ne sont pas anticipées et accompagnées, seront brutales. À l'échelle mondiale, l'AIE estime que 5 millions d'emplois disparaîtront dans le secteur du charbon, pétrole et gaz d'ici 2050, mais également que 14 millions d'emplois pourraient être créés dans le domaine des « énergies propres ».

Nous publions avec ce dossier de presse une étude inédite de Cambridge Econometrics sur les emplois qui pourraient être soutenus grâce aux financements publics, si ceux-ci étaient entièrement consacrés à des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Avec une moyenne de 1,5 milliard d'euros par an entre 2023 et 2027 (correspondant à la moyenne du soutien entre 2016 et 2020), les cinq institutions financières publiques françaises pourraient soutenir jusqu'à 82 000 emplois, soit 30 % de plus que si la France reste sur sa trajectoire actuelle (sur la base 2016 - 2020).

Cela s'explique principalement par le fait que les chaînes de valeur liées aux énergies renouvelables nécessitent généralement plus de main-d'œuvre. Réorienter les soutiens publics vers celles-ci constitue donc une opportunité pour les travailleurs de ce secteur, et même une nécessité.

Soutenir jusqu'au bout de ses activités historiques climaticides un secteur voué à se transformer en profondeur est une stratégie qui a échoué : le secteur parapétrolier et paragazier a vu les crises se multiplier depuis 2009 et ses effectifs chuter de près de moitié depuis 2015.

L'Etat ne peut pas continuer à soutenir aveuglément le secteur en espérant que les entreprises pétro-gazières transforment d'elles-mêmes leur modèle. Il a un rôle central à jouer en mettant en place une véritable politique de transition du secteur, mais aussi en accompagnant et orientant les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Notre enquête menée auprès des travailleurs du secteur pétrolier et gazier a mis en évidence l'inquiétude des salariés pour le climat et leur emploi : 95% des répondants considèrent le changement climatique comme un problème et 45% que leur emploi est menacé. Loin de constituer un obstacle, les travailleurs peuvent au contraire être moteurs de la transition : 79 % sont prêts à se reconvertir hors du secteur pétro-gazier. Alors que  $\frac{2}{3}$  des répondants estiment que les pouvoirs publics n'agissent pas suffisamment pour le secteur, ils ont formulé de nombreuses attentes vis-à-vis de l'Etat : des aides à la reconversion individuelle, un soutien à la reconversion des entreprises ou encore assurer la fin du pétrole afin d'éviter des accidents. Ils décrivent une vision systémique du défi et comptent sur l'État pour mener de vraies politiques de diminution de la consommation, de développement des nouvelles filières énergétiques et de pilotage de la transition. L'orientation des soutiens financiers publics a un rôle central à jouer ici.

# 30 %

C'est la part d'emplois que la France pourrait soutenir en plus si elle consacrait tous ses soutiens publics aux énergies renouvelables.

### **CLIMAT, DROITS HUMAINS, BIODIVERSITÉ : FLORILÈGE DES PROJETS SOUTENUS PAR LA FRANCE**

En plus d'être responsables des dérèglements climatiques, les projets d'énergies fossiles ont des impacts sur la biodiversité et ne bénéficient pas à la population locale. Ils sont même associés à des violations de droits humains et se font souvent en connivence avec des régimes autoritaires. Florilège des soutiens passés de la France :

#### **Yamal LNG**

Exploitation et liquéfaction de gaz en  
Arctique russe

Garantie de 350 millions d'euros accordée en  
2017 à Technip

Yamal LNG, projet de Total et Novatek, est la quintessence du cynisme face au changement climatique : le projet extrait du gaz logé 1 000 mètres sous la tundra gelée, en plein cœur d'une région qui se réchauffe trois fois plus vite que le reste de la planète. Le gaz est ensuite exporté vers l'Europe et l'Asie, empruntant des voies maritimes autrefois impraticables mais aujourd'hui libérées par la fonte des glaces.

Ce type de projets a des impacts dramatiques sur l'écosystème fragile qu'est l'Arctique, menaçant d'extinction des espèces endémiques.

En 2021, sous la pression des ONG, la France a finalement renoncé à soutenir le projet jumeau de Yamal : Arctic LNG 2.

#### **Coral South FLNG**

Exploitation et liquéfaction de gaz en  
offshore au large du Mozambique

Garantie de 530 millions d'euros accordée en  
2017 à Technip

Les projets gaziers au Mozambique, dont celui soutenu par la France, généreront 49 fois les émissions de gaz à effet de serre du Mozambique. 90 % de la production sont destinés à l'export et les projets bénéficient de schémas fiscaux complexes qui réduisent à peau de chagrin la part revenant au Mozambique.

Le pays fait face au phénomène de malédiction des ressources. Les projets ont mis le feu aux poudres à un contexte tendu en accentuant la corruption, les inégalités et les injustices. Le pays est actuellement en proie à un conflit sanglant qui a fait des milliers de morts et près d'un million de personnes déplacées. Voir nos rapports (2020, 2022).



Paris, le 22 septembre 2022

### **Trans Adriatic Pipeline (TAP) Gazoduc de 879 km entre la Grèce, l'Albanie et l'Italie Garantie de 450 millions d'euros accordée en 2018 à Spiecapag**

Reliant la Grèce à l'Italie, le Trans Adriatic Pipeline est connecté aux gazoducs permettant d'importer du gaz d'Azerbaïdjan. À l'époque, ses sponsors argumentaient qu'il permettrait d'assurer la sécurité d'approvisionnement de l'Europe - en remplaçant la dépendance au gaz russe par une dépendance à un autre régime autoritaire. Nous alertions déjà à l'époque sur la nécessité de ne pas investir dans de nouvelles infrastructures de transport de gaz, déjà suffisantes.

De plus, des chercheurs ont souligné le risque de voir le TAP devenir un actif échoué en raison du manque de ressources en gaz à la source. Le TAP a également fait l'objet de plusieurs plaintes en raison d'irrégularités sur la consultation et l'indemnisation des populations se trouvant sur son chemin.

En fonction de la nouvelle politique et de ses potentielles failles, la France pourrait soutenir d'autres projets tout aussi inutiles et dommageables pour le climat, la biodiversité et les droits humains. Au Mozambique, un projet voisin de Coral South FLNG est par exemple toujours en cours de développement : Rovuma LNG, pour lequel Exxon envisage un dispositif de capture et stockage de carbone. De nombreux projets ont refait surface en Afrique, au Moyen-Orient et aux Etats-Unis en raison de la guerre en Ukraine, comme au Sénégal, où l'Allemagne a déjà annoncé qu'elle soutiendrait le développement du gaz, ou au Qatar, où Total a récemment remporté un contrat pour développer le plus grand champ gazier au monde. L'une des plus grandes entreprises d'export de GNL aux Etats-Unis a récemment directement appelé les agences de crédit à l'exportation européennes à accorder des garanties aux projets de nouveaux terminaux d'exportation de GNL américain issu de gaz de schiste, alors que ceux-ci ne sont pas nécessaires pour remplacer le gaz russe. Les centrales à gaz connaissent actuellement un véritable boom, et plus de 500 projets de centrales à gaz sont annoncés dans le monde.

